

# L'urbanisme : Pratique notariale et actualités



Formation de mise à jour en droit de l'urbanisme pour maîtriser les apports des récentes réformes et des dernières jurisprudences.



## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Savoir déterminer les règles d'urbanisme applicables
- Connaître les nouvelles règles du contentieux de l'urbanisme dans le contexte post-covid
- Maîtriser le nouveau régime de l'action pénale
- Sécuriser les ventes au regard du cahier des charges de lotissement



## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes
- Description et analyse des nouveaux textes
- Commentaires des jurisprudences récentes
- Série d'exemples concrets
- Support visuel



### FORMATRICES

Claire-Lise COUPINOT et Christine WIELS  
Juristes consultantes et Animatrices de formation  
du CRIDON LYON



### DURÉE

7h

### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



### PUBLICS

Notaires  
Clercs  
Collaborateurs

### NIVEAU

Initié  
Maîtrisant

### OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa  
pratique quotidienne

### PRÉ-REQUIS

Connaissances de bases  
en droit de l'urbanisme



### PLUS-VALUE

Appréhender le  
contexte évolutif de  
la réglementation  
d'urbanisme



**CRIDON LYON**  
Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

### 1 **DROIT APPLICABLE AUX AUTORISATIONS D'URBANISME**

1h30

- La caducité des POS
- Les nouvelles destinations
- La délivrance des autorisations d'urbanisme et leur durée de validité impact du Covid

### 2 **CARACTÈRE DÉFINITIF DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

1h30

- Les nouvelles règles contentieuses
- L'impact de la crise sanitaire sur ce caractère définitif

### 3 **CONSTRUCTIONS IRRÉGULIÈRES**

2h

- L'action pénale et les nouveaux pouvoirs d'intervention des autorités compétentes au visa de l'article L 481-1 nouveau du Code de l'urbanisme
- Les conséquences de l'irrégularité

### 4 **DIVISIONS FONCIÈRES ET OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT**

2h

- L'utilisation du permis valant division
- La cristallisation des règles d'urbanisme après la loi ELAN
- Les contraintes du cahier des charges de lotissement

*Le plan est annoncé à titre indicatif et est susceptible de varier en fonction de l'actualité*